

l'autre soir, que si l'on abaissait le tarif du chemin de fer national, on expédierait beaucoup de grain à Québec. Je ne suis pas de son avis et pour deux raisons: Lorsque la récolte est ordinaire dans l'Ouest aujourd'hui, c'est tout juste si les chemins de fer peuvent suffire à transporter nos produits à Fort-William et à Port-Arthur. Certes, je serais aussi heureux que mon honorable collègue de voir utiliser nos ports canadiens, mais si l'on se met à expédier à Québec, cela voudra dire mille à onze cents milles de plus à parcourir en chemin de fer. Qu'arrivera-t-il? Il faudra augmenter le matériel roulant et au moins 80 p. 100 des wagons qui serviront à transporter ce grain à Québec reviendront dans l'Ouest à vide. C'est ce qui arrive aujourd'hui à Fort-William et à Port-Arthur. Des centaines de wagons qui étaient chargés de grain en allant à Port-Arthur reviennent vides dans l'Ouest. Je comprends que lorsqu'il a fait construire le chemin de fer transcontinental, sir Wilfrid Laurier avait dans l'idée de faire expédier le grain directement à Québec et d'utiliser ce port le plus possible. Mais ce temps-là est passé et on a aujourd'hui le port de Vancouver avec ses possibilités. Lorsque sir Wilfrid Laurier a entrepris de faire construire le chemin de fer transcontinental, il ne prévoyait pas l'avenir qui était réservé au port de Vancouver, ni le développement du trafic du canal de Panama. Je dis en toute sincérité que vous ne pourrez jamais expédier beaucoup de grain à Québec, ni à Halifax, ni à Saint-Jean. Le grain ira là où on peut le transporter à meilleur marché et une différence d'un demi-cent par boisseau lui fera prendre la direction de ports plus avantageux.

Le ministre de la Justice (M. Lapointe) a toutes mes sympathies; le fait est qu'il n'y a pas un membre de cette Chambre qui ne sympathise pas avec lui dans cette circonstance. Je sais qu'on a accusé certains d'entre nous d'hostilité envers Québec pour nous être opposés à cette dépense. Mais j'espère que ni le ministre de la Justice ni le ministre de la Marine (M. Cardin) ne penseront cela de moi, ni d'aucun autre membre de notre groupe. Toutefois je dois dire que les dépenses, en ce moment-ci, qu'elles soient dans le port de Québec, dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter ou ailleurs au Canada, n'ont pas leur raison d'être, à moins qu'on ne prouve qu'elles sont absolument nécessaires.

UN DEPUTE: Vous avez tort.

M. BEAUBIEN: Cela se peut, mais dans tous les cas mes motifs sont sincères.

[M. Beaubien.]

M. CANNON: Vous avez parfaitement le droit d'avoir tort.

M. BEAUBIEN: Certes, on n'a pas toujours raison.

M. CANNON: Je disais simplement que l'honorable député a le privilège d'avoir tort s'il le désire, et cela autant que tout autre député.

M. BEAUBIEN: Et l'honorable député ne manque pas de profiter lui aussi du même privilège. Cependant, je suis certain que le ministre de la Justice et son collègue, aussi bien que les députés de la province de Québec en général, admettront, une fois réflexion faite, que rien de tout ce que j'ai dit n'indique chez moi que je sois mal disposé envers Québec. En réalité, depuis mon enfance, mes sympathies ont toujours été acquises à cette région.

M. POWER: Pardonnez lui, car il ne sait ce qu'il fait.

M. COOTE: Je crois que l'honorable député (M. Beaubien) a absolument raison en disant qu'il est peu probable qu'on expédie une grande quantité de grain à Québec en automne. Il n'est certainement pas possible de transporter du grain par chemin de fer sur un parcours aussi long, car cela représente 1,000 milles à l'est de Fort-William. Actuellement, il nous faut souvent attendre un ou deux mois avant d'avoir un wagon pour charger notre blé et si le train qui transporte notre blé à Fort-William doit aller jusqu'à Québec, je voudrais bien savoir combien de temps de plus il nous faudra attendre avant que le wagon revienne dans l'Ouest pour prendre un autre chargement de grain destiné au point d'expédition. Lorsque le port de Québec gèle, on ne pourra certainement pas s'attendre à avoir à cet endroit assez d'espace dans l'élevateur pour emmagasiner tout le grain qui serait expédié à Québec durant tout le cours de l'hiver. Tout le grain transporté après que ce port est gelé doit continuer sa route jusqu'à Saint-Jean ou Halifax. Soyons honnêtes à ce sujet et ne nous égarons pas à la pensée de pouvoir édifier un commerce considérable de grain passant par le port de Québec. Quand le ministre nous disait ce qu'on allait faire de ces 5 millions, il n'a pas parlé d'élevateurs à grain; presque toute cette somme doit être dépensée pour la construction d'un immense dock et pour le dragage des abords de ce dock. Le ministre peut-il nous dire quelle est la sorte de trafic qui va se faire dans le port de Québec pour nécessiter cet immense quai nouveau? Si ce n'est pas du grain,